



# Assemblée Générale Personnels administratifs 5 octobre 2006

Les personnels administratifs d'Athis-Mons ont pris connaissance de la première version du protocole. Les avancées protocolaires pour les personnels administratifs sont inacceptables. Ils demandent donc à l'administration de reconsidérer entièrement ses propositions.

Ils demandent notamment :

- que soit mentionné clairement le maintien de la DGAC et de ses personnels dans la Fonction publique d'Etat.
- que soit inscrit un point retraite pour les personnels administratifs.

Ils se déclarent prêts à toute forme d'action pour faire aboutir leurs revendications et mandatent les syndicats pour organiser une Assemblée générale pour les tenir informés de l'avancement des négociations protocolaires.

Motion votée à l'unanimité.

Athis-Mons, le 5 octobre 2006